

La valse des cadres se poursuit !!!!

Après avoir bien œuvré pour la certification, les cadres de pôle ont été récompensés.

Le vendredi, jour de remise des résultats de la certification, ils ont été convoqués chacun un quart d'heure, pour qu'on leur attribue leurs nouvelles fonctions.

Mais surprise pour deux d'entre eux qui furent sans préambule démis de leurs fonctions !!!!

Le syndicat UFMICT s'insurge devant une telle violence et un tel mépris !!! On nous demande d'accompagner nos équipes mais qu'en est-il de la direction envers l'encadrement ?

Combien de cadres ont été arrêtés pour burn-out depuis quelques années ?

Sans compter ceux qui sont partis avant de sombrer.

Les cadres de pôle ont reçu leurs missions avec « une période probatoire de 6 mois » avant que soit actée leur nomination définitive.

Ormis le fait que ce langage soit utilisé lors de la libération conditionnelle d'un prisonnier. Il sous entend « **soumets toi, ou démets-toi** » et à cette condition tu seras méritant.

Soyez de bons **petits soldats** et vous serez récompensés.

Combien de temps allons-nous encore nous laisser piétiner ?

Rejoignez notre syndicat et dites non à cette oppression que vous vivez au quotidien !

